

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 73 (1922)  
**Heft:** 7  
  
**Rubrik:** Cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

surtout M. le professeur Dr *Laur*, le secrétaire général qui fut l'âme et la cheville ouvrière de l'Union. Il a été le père spirituel de la magnifique organisation agricole dont notre pays a retiré tant d'avantages. Aussi a-t-il, dans cette fête de l'agriculture, été fêté, et ce n'était que justice, comme le héros principal de la journée. Notre „roi des paysans“ avait autour de lui une fort belle cour de gens reconnaissants, parmi eux trois conseillers fédéraux dont M. le président de la Confédération.

Le président M. Jenny a remercié M. Laur „d'avoir refusé des appels flatteurs de l'étranger pour conserver toutes ses forces au secrétariat agricole et au pays“.

Du grand discours prononcé par M. Laur, il vaut la peine de relever ce qui suit: „L'un des problèmes les plus importants qui se soient posés lors de la création de l'Union était de savoir s'il était possible de grouper sous un même drapeau les paysans des trois régions linguistiques, malgré de notables différences de conceptions. Ce problème a été heureusement résolu. Notre Union a des fondements aussi solides dans la Suisse romande que dans la Suisse allemande. Elle a même subi victorieusement l'épreuve de la guerre.“

Ce fut une belle et imposante manifestation dans laquelle s'est affirmée brillamment la vitalité de notre agriculture suisse et à laquelle se seront associés de cœur tous ceux qui chez nous savent combien il importe que la classe paysanne reste un des facteurs essentiels de la vie économique et morale du pays. Son développement a été un sujet d'admiration pendant la guerre, en même temps qu'un réconfort. Elle saura assurément surmonter, grâce à l'esprit de solidarité qui anime nos paysans, les difficultés de la période présente.

A nos paysans et à leurs dirigeants, nos félicitations et nos vœux les meilleurs de prospérité! H. B.

## CANTONS.

**Vaud.** Les neiges tardives d'avril dernier n'ont pas été sans causer quelques dégâts dans les forêts de la commune de Ste-Croix.

Le jour de Vendredi-Saint, rien ne faisait prévoir le second hiver que nous aurions encore à subir. La neige avait presque complètement disparu; seules quelques taches blanches sur nos sommets venaient jeter un froid sur la nature qui semblait vouloir déjà s'éveiller.

La veille de Pâques, on constata une forte dépression barométrique, si bien que le lendemain matin on aurait pu se croire à Noël. Tout était couvert de neige et les cloches purent carillonner dans un ciel ouaté de flocons blancs.

Depuis cette date, le temps est resté mauvais pendant plus de trois semaines. Tandis qu'il y avait alternance de pluie et de neige au village et dans les forêts basses de la commune, la neige s'amassait sans discontinuer sur les sommets. Celle tombée durant la nuit était poussiéreuse; pendant le jour, au contraire, elle s'entassait mouillée et

lourde, écrasant de tout son poids les épicéas des régions les plus hautes. Le thermomètre descendant souvent au-dessous de zéro durant la nuit, la neige gelait formant sur les arbres de vraies carapaces qu'on avait peine à détacher, même avec un bâton de ski.

La partie supérieure des *Aiguilles de Baulmes* a été spécialement éprouvée. Le sol est recouvert maintenant en certains endroits de plus de trois mètres de neige. Autour de chaque arbre se sont formés des entonnoirs dans quelques-uns desquels pourraient prendre place plusieurs hommes. Le spectacle est vraiment grandiose. Certains arbres sont complètement recouverts de neige et si bien gelés qu'on ne peut presque plus distinguer la forme des branches.

Si le coup d'œil est beau, certains épicéas offrent, par contre, un triste tableau. Dotés d'un accroissement en hauteur remarquable pour l'altitude et la situation, beaucoup ont le sommet complètement cassé; parfois, seule la pousse terminale est brisée. Chez d'autres la pointe est complètement pliée, d'autres encore ont le fût cassé par le milieu; ce dernier cas est le plus rare. Chose à noter, aucune plante n'est déracinée.

Un fait intéressant à constater, c'est que tous les cimeaux cassés ou pliés ont pris la même direction, soit celle du vent dominant durant toute cette mauvaise période.

Si l'on monte sur la crête, on ne verra plus aucun dégât, l'épicéa ayant fait place au pin de montagne, plus robuste et supportant mieux les courants froids et continuels du sommet. Tout un petit peuplement occupe l'arête. Ses tiges affectent les formes les plus variées et sont vraiment baroques sous leur charge de neige. Comparés aux épicéas qui se trouvent 50 mètres plus bas, le contraste est frappant; ces pins ont l'air de se rire du froid, de la neige et du vent.

Espérons que la neige une fois fondue, beaucoup de cimes se redresseront, mais il est doré et déjà certain que nombreux seront les chablis qu'il faudra enlever, le beau temps une fois revenu.

Les dégâts semblent avoir affecté surtout les sujets de belle venue et dont la pousse terminale était très développée.

Le rajeunissement s'étant fait en général par petits groupes, les trouées se boucheront rapidement. Les chablis une fois enlevés, les dégâts seront sans doute peu visibles.

*Ste-Croix*, le 30 avril 1922.

L. J.

**Berne.** M. J. *Helg*, inspecteur forestier du 16<sup>e</sup> arrondissement, à Delémont, ayant démissionné pour raison de santé, le Conseil d'Etat a choisi pour lui succéder M. *Paul Maillat*, ci-devant adjoint forestier, à Roches.

Ont été nommés *adjoints* de l'inspecteur forestier d'arrondissement: MM. *Billeter Paul*, à Thoune, *Spillmann J.*, à Delémont, *Schönenberger E.*, à Neuveville et *Winkelmann G.*, à Tavannes.

**Neuchâtel.** Le 15 avril se réunissaient dans la salle de conférences

d'Auvernier une trentaine de membres de la *Société neuchâteloise des forestiers* pour prendre part à la séance administrative annuelle.

Tous les tractandas obligatoires d'une assemblée administrative furent passés en revue avec une louable vitesse.

*Rapport du caissier*: Les cotisations des membres suffisant en temps normal aux dépenses ordinaires n'ont pas réussi en 1921 à permettre le paiement de quelques dépenses extraordinaires. Résultat: un trou à notre carnet d'épargne.

Le *rapport sur l'activité* de la Société en 1921 ne mentionne rien de très spécial. „Pour vivre heureux, vivons caché“, disait déjà M. le Grillon, et nous sommes un peu tentés de le répéter après lui. Un rappel de l'intéressante conférence de M. Petitmermet et de ses tremblotants et troubles clichés qui nous ont fait vivement désirer une installation nous permettant d'en jouir comme il l'eût fallu. Notre course annuelle, très instructive, dans les plantations de la Joux Pellichet, au-dessus du Locle, trouvera sa conclusion dans le sujet pour le travail d'hiver: „De l'utilité des bois blancs“.

Le rapport présidentiel accepté sans observations, le comité sortant de charge réélu par acclamation, on passe au choix d'un but de course pour 1922. Il est décidé que la caisse paiera à chaque participant, comme de coutume, la moitié des frais de chemin de fer. Est proposée: la forêt de Bremgarten. Un cri d'angoisse poussé au nom de la caisse maigrissante fait rentrer au pays toutes nos imaginations vagabondant déjà hors des limites cantonales. Le Val de Ruz verra donc cet été défilé dans ses forêts et pâturages notre Société, au grand complet, espérons-le.

M. Contesse, gérant forestier, nous fait part ensuite d'un travail comparatif sur le rendement des forêts avant et pendant la guerre. A l'appui de chiffres certains, il conclut que le taux de rendement d'une forêt à *rapport soutenu* n'a fait que suivre, pendant la guerre, l'ascension des taux d'intérêts usuels de capitaux industriels. Ces soi-disant magnifiques rendements de forêts pendant la guerre sont donc beaucoup surfaits. Et si, dans bien des cas, les forêts ont rapporté d'énormes bénéfices, c'est qu'il y a eu réalisation de grosses réserves, ou anticipation, diminution du capital. Les suites de la méconnaissance de ce résultat se font déjà et se feront encore sentir longtemps et durement. Grand nombre d'achats de forêts ont été conclus à des prix beaucoup trop élevés, les estimations ayant été basées sur des prix de guerre, sur un rendement trop fort.

Il serait certainement très intéressant de faire sur des forêts publiques se prêtant à ces recherches des calculs semblables à ceux de M. Contesse pour ses forêts particulières. On en pourrait tirer de très utiles renseignements et comparaisons.

Un sincère merci à M. Contesse pour la communication de ses résultats représentant le travail de bien des années.

La discussion qui suit se borne à une joute très pacifique entre

MM. D. P. et C. au sujet de la sélection des peuplements forestiers ; alors que M. Contesse voudrait voir pousser jusqu'à sa limite la proportion de bois de service dans toutes nos forêts, M. *DuPasquier* aime mieux voir dans nos peuplements de *forêts publiques* une certaine proportion d'arbres qui ne donneront que du bois de feu. La forêt particulière ne représente l'intérêt que d'un seul, alors que nos forêts publiques sont là pour servir les intérêts de la communauté. Ne confondons pas !

Il sera plus facile, lors d'une forte demande de bois de service, d'en augmenter la proportion que de mettre en stères de beaux bois de service en temps de pénurie de bois de feu. La guerre l'a surabondamment prouvé.

*Divers.* Le garde *Béguin* s'élève avec force contre cette habitude de recommander dans tous les manuels forestiers les haches américaines. „Etes-vous actionnaires de ces fabriques, Messieurs?“ Elles ne sont bonnes que pour peu de travaux gardons nos haches qui ont fait depuis longtemps leurs preuves !

Une inexactitude souvent répétée, est celle du rossignol oiseau chanteur *nocturne*“. C'est incomplet, Messieurs, le rossignol chante aussi tant que dure le jour, mais son chant est couvert par celui des autres oiseaux.“

On a toujours quelque chose à apprendre des hommes pratiques et observateurs.

On se sépare, avec un regret au cœur, c'est que nos séances, occasions de nous retrouver et de refaire connaissance soient si peu fréquentées. Trop de membres y sont invisibles. Ne pourrait-on pas, pour une autre année, combiner avec cette séance un petit dîner en commun ? Les bondelles sont si bonnes, dit-on, à Auvernier !

J. P. C.

**Zurich.** Le 20 mai dernier a eu lieu, dans le II<sup>e</sup> arrondissement, la réunion annuelle des municipaux forestiers et du personnel forestier zurichois. Plus de 250 participants ont assisté à cette excursion qui se répète chaque année depuis 1865. Les forêts corporatives de Zollikon, où se déroula le programme de la journée, ont permis de montrer aux participants différentes particularités du traitement cultural généralement pratiqué aujourd'hui. Et l'on ne manqua pas de discuter beaucoup à ce sujet.

Le Conseiller d'Etat *Tobler* a remis à cette occasion à M. *Wirz*, inspecteur forestier d'arrondissement à Winterthour, au nom du Conseil d'Etat, une adresse de remerciement et un cadeau. Il y a 50 ans que M. *Wirz* est au service de l'administration forestière de son canton.

Le chef du Département de l'Economie publique a adressé aussi les remerciements du Conseil d'Etat à M. *Th. Weber*, inspecteur forestier cantonal, qui récemment a décliné l'appel flatteur qui lui avait été adressé comme professeur de sciences forestières à l'Ecole polytechnique fédérale.